

REGLEMENT GRAPHIQUE
APRES DECLARATION DE PROJET N°2
VALANT MISE EN COMPATIBILITE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/7 500°

PLU approuvé : 19 juin 2017

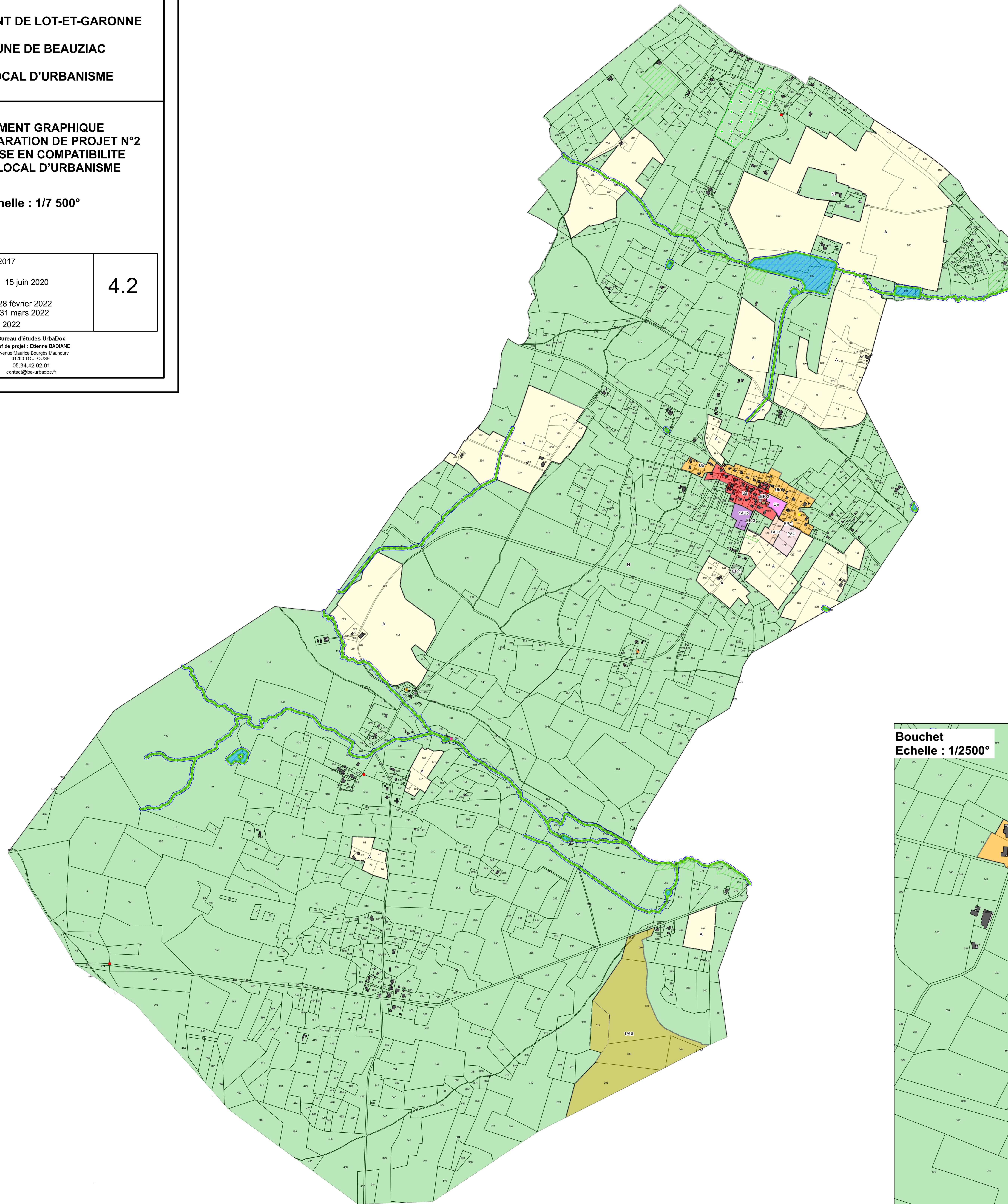
Délibération prescrivant
la déclaration de projet : 15 juin 2020

Enquête publique : Du 28 février 2022
au 31 mars 2022

Approbation : 4 juillet 2022

4.2

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
9, avenue Maurice Bourges Maunoury
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urba.doc.fr



Légende

Zones Urbaines

- Us : Zone Urbaine correspondant au noyau villageois traditionnel
- Ud : Zone Urbaine correspondant aux extensions pavillonnaires
- Ue : Zone Urbaine à vocation d'équipements publics

Zones A Urbaniser

- 1AUa : Zone A Urbaniser à vocation d'habitat à court terme
- 1AUb : Zone A Urbaniser à vocation d'habitat à moyen terme
- 1AUt : Zone A Urbaniser à vocation touristique
- 2AU : Zone A Urbaniser à vocation d'habitat à long terme

Zone Agricole

- A : Zone Agricole

Zone Naturelle

- N : Zone Naturelle

Eléments de la trame verte et bleue

- Trame bleue
- Réservoir de biodiversité
- Cours d'eau
- Pièce d'eau
- Espaces Boisés Classés
- Eléments de paysage protégés pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Eléments de paysage et de patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Autres légendes

- Calvaire de Bouchet
- Calvaire de Péjouans
- Calvaire de Samasantes
- Calvaire du Tren
- Chapelle Sainte Radegonde du Tren + Sarcophages
- Château de Beauziac
- Château de Carmine
- Eglise Saint Firéol de Bouchet
- Four à pain
- Monuments aux Morts
- Chêne pluriséculaire
- Poteau Incendie
- Mise à jour du cadastre (report à titre indicatif)
- Emplacements réservés
- Changement de destination du bâti au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Références cadastrales	Superficie
1	Extension du cimetière	Commune	C 138 - C 139	3964 m ²
2	Création équipement public	Commune	C 368	1168 m ²
3	Elargissement voirie 1.5 m de large	Commune	OC 156 - 157 - 158 - 154 - 366	349 m ²
4	Elargissement voirie 3 m de large	Commune	OC 150 - 160 - 161	493 m ²

Bouchet
Echelle : 1/2500°

